



Organisation  
internationale  
du Travail

## ► Termes de Reference

*Analyse des liens entre changement climatique, protection de l'environnement et création d'emplois afin de déterminer les meilleures options pour une transition juste vers la durabilité environnementale dans le cadre des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique des secteurs prioritaires des CDN révisés*

Bureau de l'OIT pour l'Algérie, la Lybie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie  
Janvier 2021

## ► Contexte et justification

---

Adoptée à Rio en 1992 lors du Sommet de la Terre, en même temps que la Convention sur la diversité biologique et celle de la lutte contre la désertification, la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) marque le début de l'établissement d'une gouvernance internationale des questions climatiques. Bien plus qu'un simple problème environnemental, la question de la lutte contre les changements climatiques apparaît aujourd'hui comme un problème de développement économique et social.

A la suite de plusieurs négociations mondiales sur les changements climatiques, des engagements réciproques de réduction des émissions pour les pays développés et de modification des trajectoires « d'émissions » pour les pays en développement susceptibles de structurer en profondeur les politiques de développement des pays ont été pris. La 21<sup>ème</sup> session de la Conférence des parties de la CCNUCC (COP21), de Paris en décembre 2015, a abouti à l'adoption d'un accord historique, dit « Accord de Paris ». Par cet accord, la communauté internationale s'est officiellement engagée à relever le défi collectif consistant à contenir l'élévation de la température de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et à poursuivre l'action menée pour limiter la hausse à 1,5° C.

L'Accord vise non seulement à réduire les émissions de gaz à effet de serre (atténuation) mais surtout à renforcer la capacité d'adaptation des pays en développement face aux effets néfastes de ces changements climatiques. Cet accord souligne la nécessité de prendre des mesures pour opérer une transition vers une économie future durable et sobre en carbone, créatrice de richesse et d'emplois décents.

Conformément à l'Accord de Paris, il est demandé à chaque pays de réviser ses ambitions contenues dans ses Contributions Déterminées au niveau National (CDN) tous les cinq (5) ans.

L'Algérie, à l'instar des autres pays parties à la CCNUCC, a lancé son processus de mise à jour de ses CDN de 2015<sup>1</sup> dont les ambitions étaient : Une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 7 à 22%, à l'horizon 2030, par rapport à un scénario de référence (*Business As Usual* - BAU), subordonnée aux soutiens en matière de financements extérieurs, de développement et de transfert technologique et de renforcement des capacités. Les 7 % de réduction des GES seront réalisés avec les moyens nationaux. (i) Atteindre 27% de la production nationale d'électricité à partir des Énergies Renouvelables à l'horizon 2030 ; ii) Généralisation de l'éclairage performant ; iii) Isolation thermique de logements entre 2021 et 2030 ; iv) Augmentation des parts du gaz de pétrole liquéfié et du gaz naturel dans la consommation de carburants entre 2021 et 2030 ; v) Réduire à moins de 1% le volume des gaz torchés à l'horizon 2030.

Les préoccupations nationales sont focalisées sur les questions liées à l'utilisation des énergies renouvelables pour la production de l'électricité, la récupération et valorisation des déchets et la récupération et valorisation du gaz méthane, et la reboisement des zones forestières ainsi que la mise en place d'un programme de sensibilisation et d'éducation sur les enjeux climatiques et la mise en cohérence des politiques sectorielles tout en privilégiant les options d'atténuation et d'adaptation présentant des « co-bénéfices » élevés tels que la création d'emplois liés aux actions climatiques.

Sur le plan environnemental, la mise en œuvre des politiques de relance économique vise à tirer profit de la valorisation des énergies en donnant la priorité à l'usage productif de plus-value et d'emploi en matière de développement local : l'agriculture, et 3 l'industrie de façon générale, avec tout ce qui va avec en matière de services ou encourager l'émergence d'un tissu industriel autour de la chaîne de valeur de secteur de l'énergie avec un taux d'intégration appréciable.

---

<sup>1</sup> <https://www4.unfccc.int/sites/ndcstaging/PublishedDocuments/Algeria%20First/Alg%C3%A9rie%20-INDC-%2003%20septembre%202015.pdf>

Dans cette optique, l'Organisation internationale du Travail (OIT) envisage d'accompagner l'Algérie dans un processus de transition juste vers la durabilité environnementale, avec une attention particulière à la création des emplois verts et décents en cohérence avec ses CDN. En effet, en 2018, dans un rapport consacré au rôle de l'emploi dans la lutte contre les changements climatiques, le BIT a examiné les mesures d'adaptation au changement climatique susceptibles de créer des emplois verts et protéger les travailleurs et leurs revenus. Ainsi, dans le cadre de la révision des CDN de l'Algérie, le BIT affirme son engagement à appuyer le pays pour le recrutement d'un expert (e) pour la réalisation d'une analyse du Nexus Emploi-Climat-Environnement afin de déterminer les effets des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique sur l'emploi et les conditions sociales dans les secteurs prioritaires des CDN révisées.

Cet appui de l'OIT s'inscrit dans son mandat d'accompagnement des pays à formuler des plans nationaux de transition juste dans le cadre de l'initiative « Action climatique pour l'emploi », et se traduit dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Des emplois verts pour les jeunes hommes et femmes en Algérie pour une transition juste vers un futur du travail durable »

Le projet vise à contribuer aux efforts du gouvernement algérien en collaboration avec les employeurs et les organisations des travailleurs pour promouvoir la création d'emplois verts en plus grand nombre et de meilleure qualité en tant qu'élément constitutif des stratégies de relance économique verte post COVID-19, et ce, à travers principalement l'entrepreneuriat durable et la création de microentreprises dans les secteurs porteurs de l'économie verte, en accordant une attention particulière aux jeunes et femmes.

De même, le projet accompagnera l'Algérie pour concrétiser ses engagements par rapport à l'Accord de Paris de 2015 et de l'initiative « Climate Action for Jobs » où elle est un des premiers pays à s'être engagé à développer un plan national de transition juste et à promouvoir l'économie verte.

Le projet ambitionne l'atteinte des résultats suivant :

Résultat 1 : Dans le cadre d'un dialogue tripartite et sur la base des résultats de l'évaluation selon la méthode Green Jobs Assessment Model (GJAM), le gouvernement algérien en concertation avec les organisations de travailleurs et employeurs adopte un plan d'action pour une transition juste vers un monde de travail plus vert et une voie de développement économique durable et résilient au changement climatique pour des secteurs à fort potentiel de création d'emplois verts.

Résultat 2 : Les mandants tripartites analysent le déficit de compétences vertes dans les secteurs à fort potentiel de croissance et formulent un plan d'action conjoint pour le développement des compétences vertes dans au moins deux secteurs cibles.

Résultat 3 : Les services d'appui à l'entrepreneuriat mettent en place des interventions innovantes pour la promotion de l'entrepreneuriat vert, y inclut des business modèles innovateurs.

## ► Objectifs de la consultation

---

### 1- Objectif général

L'objectif général de cette consultation est d'étudier et d'analyser les liens entre changement climatique, protection de l'environnement et création d'emplois afin de déterminer les meilleures options pour une transition juste vers la durabilité environnementale dans le cadre des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique des secteurs prioritaires des CDN révisées.

## 2- Objectifs spécifiques

Il s'agira spécifiquement de :

- a) Analyser le marché de l'emploi et identifier les éventuels défis relatifs au travail décent (y inclus l'impact sur les femmes et sur les petites et moyennes entreprises)
- b) Analyser la structure de l'économie nationale et déterminer la contribution des principaux secteurs économiques à l'emploi et au PIB
- c) Analyser la dépendance des secteurs économiques et de l'emploi vis-à-vis des ressources naturelles renouvelables et non-renouvelables, et des services éco systémiques dans un contexte de changement climatique et d'épuisement des ressources.
- d) Analyser l'impact du changement climatique sur la performance des principaux secteurs économiques et sur l'emploi et les PME dans ces secteurs (y incluant une analyse sur les aspects genre et l'impact du changement climatique sur les secteurs où les femmes se positionnent de manière majoritaire)
- e) Analyser les externalités causées par les principaux secteurs économiques sur l'environnement (notamment les émissions de gaz à effet de serre) et sur l'emploi et les PME
- f) Identifier et sélectionner les secteurs qui nécessitent une restructuration afin d'améliorer leur durabilité environnementale et socioéconomique sur la base de critères comme l'emploi, le PIB, les émissions de gaz à effet de serre et la vulnérabilité
- g) Passer en revue les différentes politiques et stratégies climatiques et de développement durable et leur lien avec les politiques majeures de développement national ainsi que la stratégie nationale de relance économique afin d'identifier des points d'entrée pour le développement de politiques de transition juste sensible au genre
- h) Examiner et résumer les principales mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique contenues dans la CDN de l'Algérie
- i) Identifier les secteurs économiques susceptibles d'être les plus touchés par la mise en œuvre des mesures de réponse au changement climatique en Algérie, la nature et l'ampleur de ces impacts ainsi que les secteurs et activités porteuses qui surgiront en Algérie en lien avec le changement climatique, (dans les aspects de mitigation et d'adaptation) et qui pourraient être des secteurs pourvoyeurs d'emploi décents.
- j) Indiquer les mesures et politiques qui pourraient être envisagées du point de vue du marché du travail et de l'emploi pour atténuer les impacts négatifs potentiels sur l'emploi en Algérie (y incluant des actions spécifiques pour les femmes et les jeunes) et maximiser les opportunités de création d'emplois décents et des PME durables grâce à l'action climatique
- k)

### ► Résultats attendus

---

Les résultats de cette mission devront contribuer à la réalisation des objectifs du projet . De façon concrète, les résultats ci-après devraient être disponibles :

- a) Le marché de l'emploi est analysé et les principaux défis relatifs au travail décent sont identifiés
- b) La structure de l'économie nationale est analysée et la contribution des principaux secteurs à l'emploi et au PIB est déterminée
- c) Les secteurs prioritaires nécessitant des interventions pour une transition juste sont identifiés sur la base de différents critères, dont l'emploi, les aspects de genre, le PIB, les émissions de gaz à effet de serre, la dépendance des secteurs économiques vis-à-vis des ressources naturelles impactées par le climat, les déficits liés au travail décent et la vulnérabilité aux effets du changement climatique

- d) Des interventions pour une transition juste aussi bien en termes d'adaptation que d'atténuation sont proposées dans les secteurs prioritaires
- e) Un cadre de dialogue social et de mise en cohérence des interventions proposées avec les politiques existantes et la stratégie nationale de promotion des emplois verts est proposé

## ► Méthodologie

---

Pour la conduite de cette consultation, les activités suivantes devront être menées par l'expert (e):

### 1. Revue documentaire

L'expert (e) devra faire une revue documentaire sur les thématiques abordées dans cette étude. Il s'agit principalement des documents sectoriels de la révision des CDN, et les statistiques nationales sur le marché de l'emploi et les performances de l'économie nationale.

### 2. Consultation des parties prenantes

Outre la revue documentaire, l'expert (e) devra mener une consultation des parties prenantes, en vue de recueillir des informations et documentations pertinentes dans un « cadre tripartite plus ». Il s'agit notamment des Ministères et agences impliqués dans la réalisation, le suivi et la mise à jour des CDN, des institutions en charge de l'emploi, des finances, de l'environnement, des organisations d'employeurs et des travailleurs, du secteur privé, du Comité National Climat (CNC), , du Conseil National Economique, Social et environnemental (CNESE) les agences étatiques de développement et les partenaires techniques et financiers (PTF).

### 3. Elaboration d'un draft 1

Un rapport provisoire devra être produit par l'expert (e) au terme de ses investigations.

### 4. Observations sur le draft 1 ;

Des observations devront être apportées au cours d'un atelier de validation de ce rapport provisoire.

### 5. Rapport final

Un rapport définitif, de 30 pages maximum (les autres informations peuvent-être ajoutées en annexes), prenant en compte toutes les observations et recommandations issues de l'atelier de validation devra être produit par l'expert (e).

## ► Livrables à fournir :

---

À la fin de la mission, l'expert (e) devra fournir les documents suivants :

1. Rapport provisoire
2. Rapport de l'atelier de validation y prenant compte des principales recommandations
3. Rapport définitif (max de 30 pages).

## ► Durée et lieux de déroulement de la consultance

---

La durée de la mission est de **30 jours** ouvrées sur une période calendaire de **02 mois**, allant à titre indicatif du 05 Mars au 05 Mai 2022. Ces dates sont fixées à titre indicatif dans les présents termes de référence et seront fixées définitivement lors de la signature du contrat

La mission se déroulera à Alger.

## ► Modalité de paiement

---

1. 40% après soumission et validation du rapport provisoire au plus tard le 25 Avril 2022.
2. 60% après soumission et validation du rapport définitif au plus tard le 05 Mai 2022.

Ces dates sont fixées à titre indicatif dans les présents termes de référence et seront fixées définitivement lors de la signature du contrat.

## ► Profil recherché de l'expert(e)

---

L'importance de cette étude nécessite les services d'un (e) expert(e) devant satisfaire les exigences suivantes :

**Education** : Niveau minimum de BAC+5 en sciences de l'environnement, agronomie, climatologie, énergies renouvelables, Sciences économiques, sciences humaines, planification du développement ou toute autre qualification connexe en lien avec la mission

**Expérience** : - Références pertinentes dans le domaine de l'environnement, du changement climatique et/ou des énergies renouvelables ; - Minimum de 05 ans d'expérience pertinente en lien avec la mission ; - Connaissance du contexte de l'environnement en Algérie ; - Expérience dans la revue documentaire, dans l'analyse des données et dans la rédaction de rapports de synthèse. - Une expérience avec des agences des Nations Unies serait un atout

**Langues** : La parfaite maîtrise du français et de l'arabe est requise; celle de l'anglais est un atout.

**Autres qualifications** : Connaissance et compréhension du contexte national et international sur les questions liées aux thématiques de la transition juste vers la durabilité environnementale et les emplois verts, le développement durable, l'atténuation et adaptation au changement climatique ; - Aptitude à travailler avec une diversité de parties prenantes, - Excellentes capacités d'analyse et de synthèse - Très bonne capacité rédactionnelle et de communication.

## ► Dossier de candidature à fournir par l'expert (e) :

---

**Une offre technique** contenant les pièces suivantes :

1. CV détaillé et actualisé ;
2. Une note détaillée portant organisation et méthodologie indiquant les éléments cités dans le modèle joint en Annexe 1 des présents termes de référence ;
3. Une lettre mettant en exergue les points forts de l'expertise en rapport avec la consultation ainsi que les références des travaux antérieurs en lien avec les présents termes de référence

**Une offre financière** tenant compte de la rémunération souhaitée, conforme au modèle joint en annexe 2, et calculée sur la base du cout honoraire par jours œuvré, auquel s'ajoute si nécessaires et justifiés autres frais à préciser la nature.

## ► Critère d'évaluation et de sélection

---

### 1. Evaluation technique

Critères	Note maximale
<b>Profil</b>	
<b>Education</b>	10
<b>Expérience générale</b>	10
<b>Expérience spécifique</b>	15
<b>Autres qualifications et compétences</b>	5
<b>Total</b>	<b>40</b>

<b>Organisation et méthodologie</b>	
<b>Raisonnement</b>	15
<b>Stratégie et méthodologie d'intervention</b>	10
<b>Liste des parties prenantes à consulter</b>	5
<b>Total</b>	<b>30</b>
<b>Total - Technique</b>	<b>70</b>

## 2. Evaluation financière :

Les offres qualifiées ayant obtenu plus de **50** points du total des points à l'évaluation technique passeront à l'évaluation financière. Chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins disante (Fm) de la manière suivante :  $NF = 100 \times Fm / F$  (F étant le prix de l'offre financière considérée).

## 3. Evaluation globale

Les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées. L'expert (e) ayant obtenu la note la plus élevée sera sélectionné.

## ► Soumission des candidatures

---

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur dossier de candidature, comprenant tous les documents susmentionnés en version électronique, aux adresses email suivantes : [bouzitoune@ilo.org](mailto:bouzitoune@ilo.org), [zidani@ilo.org](mailto:zidani@ilo.org), en indiquant comme objet : Candidature pour la mission « Analyse des liens entre changement climatique, protection de l'environnement et création d'emplois ».

## ▶ ANNEXE I : Organisation & méthodologie

---

### 1. Raisonement :

- Observations éventuelles et commentaires sur les termes de référence, importantes pour la bonne exécution des tâches de la mission, en particulier des objectifs et résultats escomptés, montrant le degré de compréhension de la mission.
- Avis sur les principaux sujets relatifs à la réalisation des objectifs de la mission et des résultats escomptés et les livrables de la mission.
- Explication des risques et des hypothèses ayant une incidence sur l'exécution de la mission.

### 2. Stratégie et méthodologie d'intervention :

- Aperçu de l'approche méthodologique proposée pour la mise en œuvre de la mission, par phases proposées dans les TDR, notamment pour la phase d'évaluation et de collecte des informations,
- Liste des sous-activités proposées par phase et considérées comme nécessaires pour atteindre les objectifs de la mission avec indication sur les outils et les moyens à mettre en œuvre.

### 3. Calendrier des activités :

- Calendrier, chronologie et durée de chaque tâche et activité en jours ouvrables et calendaires avec précision sur les livrables intermédiaires et finaux.

## ▶ ANNEXE II - Offre financière

---

### 1. Honoraires

Nombre de jours de travail ouvrés	Coût unitaire honoraire par jour (forfaitaire en DA) (B)	Total Honoraire (C) = (A)x(B)
30 jours	.....	.....

### 2. Autres dépenses nécessaires s'il y a lieu

A préciser et justifier

.....  
.....

**Total de l'offre financière :** ..... (en chiffre et en lettre - DA)

Date et signature de l'experte (e )